

Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Conformément aux dispositions de la loi Avenir, visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, Korn Ferry France publie son Index d'égalité femmes-hommes.

Les critères

L'index sur 100 points est calculé à partir de 5 indicateurs:

- | | |
|---|--------------|
| - l'écart de rémunération femmes-hommes | 25/40 points |
| - L'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions) | 20/20 points |
| - L'écart de taux des promotions individuelles | 15/15 points |
| - Le pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité | 15/15 points |
| - La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations | 10/10 points |

La note globale

Korn Ferry France obtient un résultat final de 85/100

Nos valeurs

Korn Ferry est convaincu que la mixité et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes sont des facteurs essentiels de performance. Engager tous les talents dans la transformation du Groupe est un enjeu majeur. Nous poursuivons nos efforts pour faire de l'égalité Femme Homme plus qu'un objectif chiffré, mais une réalité tangible.

